

L'actu

Communauté de communes Loire Layon Aubance

AVRIL-JUIN 2024

25



TRANSITIONS

L'ABIC :

Un engagement volontaire de l'intercommunalité pour explorer, sensibiliser et décider localement sur la biodiversité

— p.6-7



NOS COMMUNES EN MOUVEMENT

JEUX OLYMPIQUES :

La Flamme Olympique brillera à Chaudefonds-sur-Layon !

— p.8-9

DÉCRYPTAGE

LE BUDGET 2024 EN UN COUP D'ŒIL :

Découvrez la distribution budgétaire selon les politiques publiques

— p.10-11

SUIVEZ LE MOUVEMENT

 LOIRE-LAYON-AUBANCE.FR

 [LOIRE LAYON AUBANCE](#)

 [LOIRE LAYON AUBANCE](#)



COMMENT SE PROTÉGER DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES ?

Certains événements naturels sont intimement liés à l'histoire d'un territoire : c'est le cas, par exemple, des inondations hivernales en bords de Loire. Cependant, les risques naturels et technologiques évoluent au fil du temps, certains diminuent ou disparaissent, d'autres prennent de l'ampleur. Les impacts de plus en plus mesurables du changement climatique viennent l'illustrer de façon flagrante.

Face à ces risques, il est de la responsabilité des collectivités de prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs habitants et leur patrimoine. C'est-à-dire identifier les risques présents sur leur territoire, mettre en place les aménagements susceptibles de les limiter, et de se tenir prêtes à intervenir de façon efficace. C'est l'objectif des travaux menés par le service Gestion des risques naturels et technologiques. (Pages 12-13).

SOMmaire

DANS VOS YEUX! P3
Rencontre avec l'Association
Changeons de Braquet

ÇA BOUGE! P4
Les actus flash

TRANSITIONS P6
Un Atlas de la biodiversité pour connaître
et préserver notre patrimoine naturel

INITIATIVES P8
La Route d'Artagnan, un nouvel
itinéraire équestre qui traverse le territoire

P10 DÉCRYPTAGE
Focus sur le budget 2024

P12 DANS LES COULISSES
Le service Gestion des risques
naturels et technologiques

P14 NOS COMMUNES EN MOUVEMENT
Chaufonds-sur-Layon reçoit
la Flamme Olympique !

P15 AGENDA
Les moments à ne pas manquer !

(((Édito)))



Marc Schmitter,
Président

Budget 2024 : Priorité à la Transition Écologique et à la Cohésion Territoriale

Lors de sa dernière séance, le conseil communautaire a voté à l'unanimité son budget 2024. La bonne santé financière de la communauté de communes nous permet d'envisager des investissements importants et de conforter nos politiques publiques : petite enfance, aménagement, transition écologique... 24 millions d'euros d'investissements sont ainsi inscrits au budget avec des projets qui seront réalisés ou démarrés cette année.

Le budget intègre également les décisions prises dans le cadre du pacte financier et fiscal co-construit avec les communes, permettant de renforcer la cohésion et la solidarité territoriale et d'accompagner les projets communaux.

Une part importante de ce budget sera consacrée à la Transition Écologique, dans la droite ligne du deuxième plan d'actions du projet de territoire qui se déclinera sur la période 2024-2026. Certains de ces projets vous sont présentés dans ce magazine.

- Un atlas de la biodiversité va être réalisé à l'échelle intercommunale. Mieux connaître notre patrimoine naturel, sensibiliser et mobiliser les citoyens, mener des actions de préservation de la biodiversité, tels sont les objectifs de ce projet.
- Les études des 4 premières liaisons cyclables intercommunales sont en cours. 11 pistes cyclables représentant 60 km seront réalisées en quelques années.
- La prise en compte dans nos politiques publiques de l'adaptation au changement climatique est une nécessité. Cela consiste à mesurer les risques et à les prendre en compte dans nos futurs aménagements. C'est également anticiper et se préparer à agir en cas de crise, mission du nouveau service Gestion de crise mis en place par la Communauté de communes.

Le territoire sera également mis à l'honneur au mois de mai, en accueillant deux événements internationaux. Le passage de la flamme olympique à Chaudefonds-sur-Layon et l'inauguration de la route européenne d'Artagnan à Rochefort-sur-Loire. Deux événements festifs pour profiter du printemps en Loire Layon Aubance !

Édité par la Communauté de communes Loire Layon Aubance / Directeur de la publication : Marc Schmitter, Président / Rédactrice en chef : Géraldine Delourel, Directrice générale des services / Rédaction : Christophe de Bourmont, journaliste et Coline Guérin, chargée de communication, avec la participation des services communautaires / Photos : Communauté de communes, Sébastien Gaudard, Christophe de Bourmont, Dimitri Bidet / Conception graphique et mise en page : Lug Création, Val du Layon / Impression : Imprimerie Vincent (certifiée Imprim'Vert, PEFC et FSC), Tours / Distribution : Entreprises d'insertion : Alise services, Mauges sur Loire et Initiatives Emploi, Lys Haut Layon / Tirage : 27 350 exemplaires.

Le magazine Loire Layon Aubance est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@loirelayonaubance.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.

Dans VOS yeux!

Chaque numéro, un habitant, chef d'entreprise, usager... nous parle de Loire Layon Aubance

“ Changeons de braquet !
Un collectif citoyen pour
les mobilités actives ”



BAPTISTE HARBONNIER ET AURÉLIEN LE COUËDIC,
tous deux trentenaires, sont férus de vélo et habitants de Rochefort-sur-Loire. Travaillant sur le territoire de la CCLLA et parents d'enfants scolarisés à Rochefort, ils sont membres du bureau collégial et co-trésoriers de l'association *Changeons de braquet* !

Comment est née votre association ?

Baptiste : Tout est parti d'un collectif d'habitants créé en 2019, Mobilités Rochefort, pour organiser des sorties vélo et discuter mobilités. Cela a abouti à la constitution de l'association *Changeons de braquet* ! en janvier 2023. Nous comptons déjà plus de 50 membres et cela progresse rapidement car nous élargissons notre périmètre à l'ensemble de la CCLLA.

Quelles sont vos missions et objectifs ?

Aurélien : Nous nous mobilisons en faveur des mobilités actives, vélo, trottinette, marche à pied, et de leur intégration dans le mode de vie rural. Cela passe par de nombreuses actions concrètes, événements, projections-débats, formations auprès des scolaires... mais aussi une participation active à la réflexion des collectivités sur la place des mobilités actives dans leurs projets d'aménagements.

Comment se passe ce lien avec les collectivités ?

A. Notre démarche reçoit un accueil favorable car les décideurs locaux ont bien conscience de la dynamique de développement des mobilités actives et de la nécessité de les prendre en compte.
B. Nous nous positionnons comme des « experts d'usage », connaissant bien les routes et les besoins des usagers, et donc capables d'émettre des avis sur leurs attentes. Par exemple, nous participons aux réunions actuelles sur les projets de liaisons intercommunales. D'où l'intérêt d'accueillir des adhérents de toutes les communes de la CCLLA, pour renforcer notre représentativité.

Quels sont les principaux enjeux évoqués lors de ces débats ?

B. Il s'agit d'abord d'anticiper le déploiement rapide et inéluctable des déplacements actifs. Que ce soit pour déposer les enfants à l'école, aller travailler, faire ses courses ou juste se balader, la question est : que fait-on pour que la vie quotidienne à pied ou à vélo soit possible ? Non seulement en termes de services et de commerces, mais aussi de sécurité et de partage de l'espace public.
A. Les études montrent que le développement des mobilités actives est totalement compatible avec la tendance actuelle de revitalisation des centres-bourgs, et a même un impact positif sur la relocalisation des services et commerces. C'est un excellent moyen de dynamiser les communes rurales tout en les apaisant, et de les relier entre elles.

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants ?

Les choses bougent, la dynamique est lancée sur notre territoire et l'État encourage ces projets. C'est pourquoi nous invitons le plus grand nombre à rejoindre l'association pour rendre notre voix plus forte. N'hésitez pas à nous contacter !

À propos de l'association Changeons de braquet !

Changeons de braquet ! a pour objet de promouvoir l'usage du vélo, de la marche à pied et des modes de déplacements écologiques, collectifs et/ou mutualisés comme l'une des réponses aux problèmes du cadre de vie dans les centres-villes et villages, et aux pollutions engendrées par la voiture. Elle a également pour but d'améliorer les conditions d'utilisation de la bicyclette et de la marche à pied dans la Communauté de communes Loire Layon Aubance et ses environs, notamment en participant à la réflexion sur les aménagements et les conditions de partage de l'espace public.

Pour en savoir plus :

<https://changeonsdebraquet.wordpress.com/>
Mail : changeonsdebraquet@gmail.com

FIL ARTISTIQUE PAYSAGER : DE NOUVELLES ŒUVRES

Lancé en 2023, le Fil artistique paysager est une initiative originale qui concilie création artistique et valorisation du patrimoine paysager. Il s'agit de mettre en place des œuvres qui dialoguent avec les espaces naturels typiques du territoire Loire Layon Aubance, et sont implantées le long des itinéraires touristiques cyclables afin d'accroître leur attractivité.

Le Fil artistique paysager poursuit son déploiement en 2024, avec notamment l'installation de trois nouvelles œuvres pérennes : le Galet monumental de Vincent Mauger à Saint-Rémy-

la-Varenne (Brissac-Loire-Aubance), le Dôme de vigne du collectif SABÉPAT à Thouarcé (Bellevigne-en-Layon), et le Belvédère sur le Layon créé par Sylvie de Meurville à Saint-Aubin-de-Luigné (Val-du-Layon).

Comme l'an dernier, plusieurs écoles angevines (Institut Agro, TALM) s'associent à la démarche et proposent des créations d'élèves dans différents lieux.

Cette édition 2024 sera inaugurée à Saint-Rémy-la-Varenne le samedi 23 juin à 11h, jour de la fête du vélo.

LES ANIMATIONS ÉCONOMIQUES SE POURSUIVENT

Pour accompagner les entreprises et valoriser le dynamisme économique du territoire, la CCLLA organise chaque semestre un programme d'animations économiques. Ce sont des rencontres conviviales animées par des spécialistes, autour de thématiques concrètes intéressantes directement les chefs d'entreprise.

Au menu par exemple, des conseils sur l'accès au logement, des ateliers pratiques autour de l'entrepreneuriat, l'économie circulaire ou la performance énergétique, mais aussi la participation à un forum de l'emploi ou à des sessions de réflexion avec les acteurs territoriaux.

Le programme du premier semestre 2024 vous propose 13 ateliers :
<https://loire-layon-aubance.fr/economie-tourisme/economie/programme-danimations-economiques>

Renseignements et inscriptions : animation-economique@loirelayonaubance.fr

AIDANTS, ACCORDEZ-VOUS DES MOMENTS DE PAUSE POUR OFFRIR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT À VOS PROCHES.

Afin d'offrir aux personnes qui soutiennent régulièrement un proche en perte d'autonomie l'opportunité de se ressourcer et de prendre du recul, le CLIC Loire Layon Aubance organise des rencontres et des moments d'échange pour les aidants. Ces séances sont animées par Françoise Roy, une professionnelle de l'écoute.

PROCHAINES RENCONTRES

Médiathèque de Brissac-Quincé
les mardis 18 juin,
1^{er} octobre et
26 novembre
de 14h30 à 16h30

Au Tintamarre à Chalonnes sur-Loire
les vendredis 21 juin,
4 octobre et
29 novembre
de 14h30 à 16h30

ATELIERS PRÉVENTION BIEN-ÊTRE

Séances de sophrologie... avec
Karine Lebreton à Mozé sur louet :
les mardis 2 et 16 avril, 14 et 28 mai,
11 et 25 juin, de 14h30 à 16h00

Séances de relaxation... avec
Delphine Parel, praticienne en Shiatsu,
à St Georges sur Loire :
les mardis 9 avril, 23 avril, 14 mai,
4 et 18 juin, 2 juillet, 3 et 17 septembre,
1^{er} et 15 octobre de 14h30 à 16h00



En tout, 80 km de liaisons cyclables supplémentaires ont été identifiées par les habitants.

MOBILITÉ

Les habitants consultés sur les futures liaisons cyclables

L'élaboration du schéma territorial cyclable est entrée dans sa deuxième phase en octobre 2023. Outre les 11 liaisons communautaires structurantes* (cf Mag n°20, décembre 2022), il s'agit maintenant de déterminer quelles autres liaisons pourraient être pertinentes à l'échelle intercommunale.

Les habitants ont été concertés lors de trois réunions publiques organisées les 24 et 25 janvier et 1^{er} février, à St Georges-sur-Loire, Brissac-Loire-Aubance et Denée.

L'objectif était d'identifier les éventuels besoins de liaisons supplémentaires (rejoindre un établissement scolaire, des commerces, des services...) et faire un retour d'usage sur les liaisons et les tracés proposés.

Leurs réponses aideront les élus à prioriser et optimiser les choix techniques, par exemple en envisageant un classement en voie verte de certaines routes secondaires peu fréquentées. Ces aménagements légers et peu coûteux permettraient une mise en service rapide, tout en allant dans le sens du Zéro Artificialisation Nette.

DEUX ACCORDS POUR STRUCTURER L'ACTION PUBLIQUE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

Fin décembre 2023, la Communauté de communes Loire Layon Aubance a signé avec la Région des Pays de la Loire et Angers Loire Métropole deux accords qui auront un impact favorable sur les mobilités locales.



Localement la Communauté de communes commencera l'élaboration en 2024 d'un Plan de Mobilité Simplifié qui donnera une vision globale des actions en faveur de la mobilité durable, en cours et à venir, au bénéfice des habitants.



• **Le Contrat Opérationnel de Mobilité du Bassin Angevin (COM)** est un outil collaboratif mis en œuvre par la Région avec les intercommunalités et les départements. Il définit quatre orientations prioritaires : consolider les transports collectifs, promouvoir le covoiturage, faciliter l'usage du vélo, accompagner les changements de comportement.

• **La Convention de co-maîtrise d'ouvrage pour les liaisons cyclables inter-EPCI**
Parmi les 11 liaisons cyclables communautaires prévues*, certaines sortent du cadre géographique de la CCLLA et se prolongent sur le territoire d'Angers Loire Métropole (ALM). Pour garantir l'achèvement de ces parcours malgré le changement de territoire administratif, une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée entre les deux collectivités.
Ces 11 liaisons cyclables sont cofinancées par l'appel à programmes « Territoires cyclables » mis en place par l'Etat, à hauteur de 50%.

KLAXIT CHANGE DE NOM... MAIS RESTE LA MÊME

À partir du 11 mars 2024, votre application dédiée au covoiturage change de nom : Klaxit devient BlaBlaCar Daily.

Cela ne change rien en termes de services fournis : l'application conserve les fonctionnalités, les préférences de trajets et les avantages utilisateur de l'ancienne version Klaxit. La gratuité des trajets est assurée jusqu'au 31 août 2024 (dans la limite de l'enveloppe budgétaire intercommunale dédiée), puis le reste à charge restera limité à 50 cts par trajet grâce au soutien financier de la Région ; et les nouveaux inscrits bénéficieront de 20 trajets gratuits.

Renseignements :

<https://loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/mes-demarches-de-mobilite/covoiturage/>



LA CCLLA : LAURÉATE DE L'APPEL À PROGRAMMES TERRITOIRES CYCLABLES !

Dans le cadre de son engagement en faveur de la mobilité douce et durable,

la Communauté de communes Loire Layon Aubance a récemment été lauréate de l'Appel à Programmes « Territoires Cyclables ». Cette initiative, dotée de 125 millions d'euros, vise à soutenir les territoires ruraux et périurbains, dans la mise en place programmes ambitieux, pour réaliser des liaisons cyclables. Parmi les 128 communautés candidates à travers

le pays, Loire Layon Aubance a su se distinguer par son engagement concret en faveur du développement du vélo comme mode de transport quotidien.

La collectivité a donc été retenue pour son plan d'investissement pluriannuel des 11 liaisons cyclables communautaires prioritaires. L'État envisage d'accorder un soutien financier maximal de 6,75 millions d'euros pour ce projet, soulignant ainsi l'importance

des initiatives locales en faveur de la transition écologique et de la promotion des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Cette reconnaissance offre à la communauté la possibilité de bénéficier d'un accompagnement financier de l'État sur les six prochaines années pour déployer des aménagements cyclables de qualité, répondant aux besoins des habitants.



UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ POUR CONNAÎTRE ET PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

La Communauté de communes de Loire Layon Aubance a lancé début 2024 la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunal, en collaboration avec le CPIE Loire Anjou et avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité.

Le principe d'un « atlas » de la biodiversité remonte aux années 1990, lorsque plusieurs communes du Parc naturel régional de Lorraine ont entrepris d'élaborer un diagnostic exhaustif de leur biodiversité. Leur idée était que pour bien protéger leur patrimoine naturel, il fallait avant tout bien le connaître et comprendre son fonctionnement.

S'inspirant de cette expérience réussie, le ministère de l'Écologie a mis en place en 2010 le dispositif des Atlas de la biodiversité intercommunal (ABIC). Depuis 2017, l'Office français de la biodiversité (OFB) apporte son soutien aux collectivités volontaires.

Un outil local pour des actions bien ciblées

Mis en place sur deux à trois ans, soit plusieurs cycles de saisons, l'ABIC remplit un triple objectif : acquérir de la connaissance sur la biodiversité pour assurer sa préservation, sensibiliser et

“

Faire de la collectivité et des habitants les acteurs de la reconquête de la biodiversité

”

mobiliser les citoyens et acteurs locaux, et construire un plan d'action stratégique concerté et partagé sur le territoire. À l'heure où l'érosion de la biodiversité est un constat bien établi, de plus en plus de territoires s'intéressent à cette démarche.

En Loire Layon Aubance, un projet d'une envergure inédite Selon Pierre Chasseloup, codirecteur du CPIE Loire Anjou, la candidature de la Communauté de communes Loire Layon Aubance auprès de l'OFB constituait un

dossier d'une ampleur atypique : « Le déploiement d'un Atlas de la biodiversité s'effectue généralement à l'échelle d'une commune, parfois d'une commune nouvelle, voire d'un parc naturel régional. Vouloir l'effectuer sur un territoire regroupant 19 communes représentait un challenge en termes d'organisation et de moyens ! Heureusement, l'OFB a pu y consacrer l'enveloppe nécessaire. La CCLLA, lauréate de l'appel à projet de l'OFB, sera soutenue financièrement. »

MENÉ SUR LA PÉRIODE 2024-2026, L'ABIC LOIRE LAYON AUBANCE COMPORTE PLUSIEURS AXES DE TRAVAIL :

- D'abord effectuer un état des lieux des données déjà existantes sur la biodiversité du territoire (faune, flore et écosystèmes).
- Puis compléter ces connaissances par des observations sur le terrain afin d'obtenir un inventaire aussi exhaustif que possible. Trois thématiques identitaires ont notamment été définies pour la CCLLA, et feront l'objet de protocoles standardisés : les surfaces viticoles, le bocage et les zones humides.
- Enfin, créer une dynamique avec la population locale à travers des inventaires participatifs qui seront lancés dès le second semestre 2024 pour agir en faveur de la préservation.

À propos du CPIE Loire Anjou

Structure associative de 24 salariés, le CPIE Loire Anjou regroupe des écologues qui coordonnent des programmes de restauration, gestion et préservation des écosystèmes, des techniciens naturalistes pour les inventaires de terrain et les relevés de données, et des animateurs-éducateurs chargés des animations auprès du public. Le dossier CCLLA va mobiliser 10 personnes.

Pour en savoir +
<https://www.cpie Loire anjou.fr/>
Pour accéder à la base de données CPIE
<https://cpie.kollect.fr/>

UNE DIMENSION PARTICIPATIVE AU CŒUR DU DISPOSITIF

« L'objectif d'un ABIC, insiste Jérôme Bertrand coordinateur du projet au CPIE Loire Anjou, est d'associer le plus possible d'acteurs locaux – habitants, scolaires, agriculteurs, viticulteurs, acteurs économiques – au recensement des espèces, afin de mieux comprendre ce qui caractérise la biodiversité de ce territoire, comment elle fonctionne, et d'imaginer ensemble comment la prendre en compte dans les projets de développement, dans un esprit de concertation ».

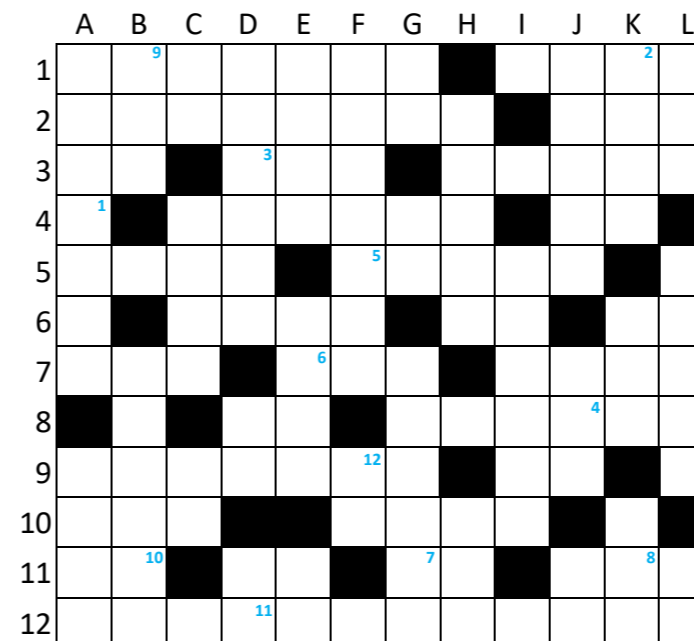
Très concrètes, les actions envisagées sont adaptées aux différents publics :

- **Les scolaires** : observations in situ d'espaces naturels, sur l'ensemble de la CCLLA, avec des apports pédagogiques.
- **Le grand public** : sorties nature et sorties « dans les pas d'un naturaliste » pour accompagner sur le terrain un écologue professionnel.
- **Les élus et agents communautaires** : temps d'information et de formation afin que la collectivité soit exemplaire sur ses espaces naturels publics.

Un Grand Défi Biodiversité sera également proposé courant 2025, invitant les habitants à investir un site toute une journée pour essayer d'inventorier le maximum d'espèces. Un temps convivial et festif à destination des familles, avec des espaces restauration et des ateliers découverte.

« Nous avons aussi créé une base de données mutualisée avec les 6 autres CPIE de la Région, sur laquelle tous les habitants peuvent poser des questions, faire part de leurs propres observations, partager des photos, etc. Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues ! »

À VOUS DE JOUER



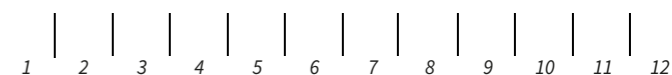
Horizontalement

1. Préservons-les • Pour.
2. Biologique, c'est un trésor
3. Champion • Exclamation madrilène • Volaille.
4. Sottise • Arrivé.
5. Liquide nourricier • Prénom féminin.
6. Giron • Possessif • Aluminium au labo.
7. Fleuve normand • Acteur de la biodiversité • Pays d'Afrique.
8. Métal • Éviter
9. Acteur de la biodiversité • Note.
10. Exclamation de mouvement • Attachée.
11. Troisième personne • Possèdes • Pour lier • Don.
12. Pour voir où sont les espèces.

Verticalement

- A. Arbres • Éléphant.
- B. Situé • Déperit
- C. Ordinateur • Riche • Traxaux Publics
- D. Cynique • Lac pyrénéen • Astate du chimiste
- E. Tenu secret • Ville au bord de Paris • Sud Ouest
- F. Alcaloïde • Article espagnol.
- G. Triste sigle • Terminaison verbale • Abandonner.
- H. Armes • Lettre grecque.
- I. A préserver absolument.
- J. Les animaux • Chant • Interjection.
- K. Rivière bretonne • Ancienneté • Pour la douleur ou la joie.
- L. Dément • Les plantes • Règle.

Ensemble, construisons son atlas



Réponses en page 15

INAUGURATION DE LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN : LA RANDONNÉE ÉQUESTRE À L'HONNEUR

Le 10 mai prochain, la CCLLA vous invite à célébrer à Rochefort-sur-Loire l'inauguration de la Route Européenne d'Artagnan, un nouvel itinéraire équestre qui traverse le territoire, en lien avec ses voisins.

Premier itinéraire équestre européen à vocation touristique et culturelle, la Route Européenne d'Artagnan proposera à terme plus de 8 000 km de randonnée pour les cavaliers. Six routes thématiques sillonneront l'Europe, depuis Lupiac en Gascogne jusqu'à Maastricht aux Pays-Bas. Un projet hors normes dédié au tourisme équestre, un voyage exceptionnel à travers des patrimoines naturels et culturels d'une richesse infinie.

80 km en Loire Layon Aubance

Sur les 6 000 km de chemins déjà ouverts, une portion de 260 km parcourt le Maine-et-Loire, du château de Montsoreau jusqu'à Sèvremoine. Cet itinéraire traverse la Communauté de communes Loire Layon Aubance sur plus de 80 km, passant notamment par le château de Brissac, la forêt de Beaulieu-sur-Layon, Chalonnes-sur-Loire... « Pour notre territoire, se réjouit **Nelly Daviau**, vice-présidente

déleguée au développement touristique, c'est une chance extraordinaire d'intégrer ce dispositif d'ampleur internationale. De tels projets globaux, comme le Fil artistique paysager initié l'an dernier, élargissent notre visibilité et nous permettent d'accueillir des visiteurs d'autres régions et pays, qui ne seraient peut-être pas venus sans cela. »

“ Le « chemin de St Jacques » des cavaliers ! ”

Une coopération territoriale remarquable

L'autre grande vertu de ce projet est de faire travailler conjointement différentes

structures et collectivités.

« Le déploiement de la Route Européenne d'Artagnan est porté depuis de longues années par le Comité régional de tourisme équestre des Pays de la Loire, explique **Nelly Daviau**, avec le concours d'Anjou Tourisme qui s'est impliqué très fortement pour solliciter les collectivités du Saumurois, de Loire Layon Aubance et des Mauges, organiser nos rencontres et coordonner notre travail. Je tiens à souligner la qualité remarquable de cet engagement, qui facilite la mise en place d'une collaboration constructive. »

La CCLLA assure le balisage et l'entretien des sentiers, « confié contractuellement à une entreprise de réinsertion », précise **Claire Hansen-Béales**, chargée de développement touristique. Le CRTE et les Offices de Tourisme se chargent de l'animation et du lien avec les structures d'accueil.

UNE GRANDE JOURNÉE DE FÊTE AUTOUR DU CHEVAL... ET DE D'ARTAGNAN

Pour célébrer l'événement, Anjou Tourisme a programmé trois journées de festivités, les 9, 10 et 11 mai prochains (pont de l'Ascension), respectivement à Beaupréau-en-Mauges, Rochefort-sur-Loire et Saumur.

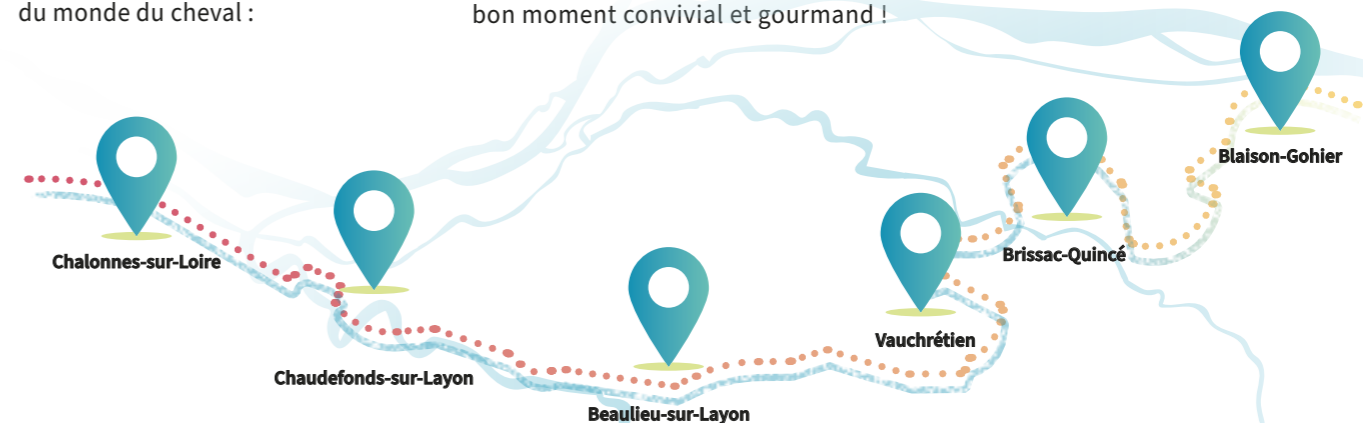
La journée du samedi 10 mai à Rochefort se veut festive, familiale et ouverte à tous, cavaliers ou non. De nombreuses animations gratuites seront proposées :

- Séances du cirque Ritz,
- Représentations d'escrime théâtralisée par l'école du Génie,
- Démonstrations équestres en continu (attelage, western, etc.),
- Tours en poney pour les enfants,
- Randonnées équestres et pédestres,
- Village de producteurs locaux,
- Rencontres avec des professionnels du monde du cheval :

vétérinaire, équithérapeute, maréchal-ferrant...

- En soirée, la diffusion en plein air du film «Les trois mousquetaires : D'Artagnan» de Martin Bourboulon (2023) viendra clôturer cette journée de fête.

Des points de restauration seront prévus sur place le midi et le soir. De quoi permettre à tous de passer un bon moment convivial et gourmand !



UN TERRITOIRE DE RANDONNÉES

Pour **Pierre Cesbron**, président de Destination Anjou Vignoble et Villages, Office de Tourisme de Loire Layon Aubance, « notre territoire est particulièrement propice à la randonnée sous toutes ses formes. Avec ses coteaux et vallées, ses vignes, ses bords de Loire, il possède une richesse paysagère qui invite à la balade et à la contemplation. C'est pourquoi il développe depuis longtemps les itinéraires invitant à le parcourir, sentiers pédestres, circuits vélo et VTT, et plus récemment chemins équestres. Non seulement l'ouverture de la Route Européenne d'Artagnan répond à une pratique en pleine croissance, mais

elle nous rapproche des territoires voisins dans une dynamique de promotion qui dépasse nos frontières. »

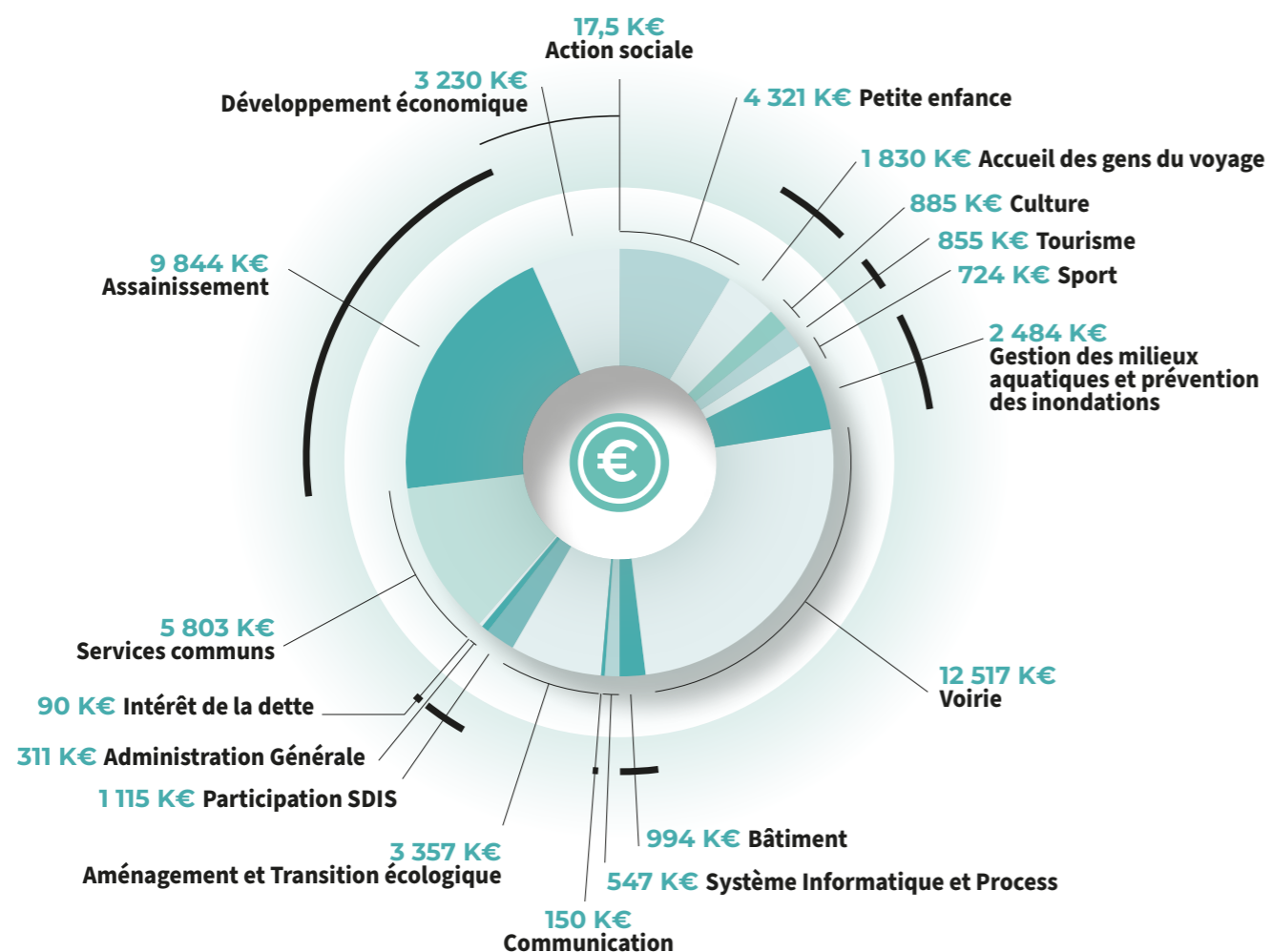
« Cette route thématique s'intègre parfaitement à l'identité de notre territoire, renchérit **Aurélien Debomy**, directeur de l'Office de Tourisme. Elle établit de nombreux liens avec notre histoire, notre patrimoine bâti jalonné de châteaux, la tradition équestre en Maine-et-Loire... les arguments ne manquent pas pour construire une communication valorisante et attractive ! »

CAP SUR L'AVENIR : UNE GESTION FINANCIÈRE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE EN 2023

La Communauté de communes Loire Layon Aubance maintient le cap d'une gestion financière rigoureuse et transparente en 2023. Dans un contexte où la rigueur budgétaire est essentielle, la volonté de garantir la pérennité des services tout en préservant les intérêts des citoyens est affirmée.

LE BUDGET EN UN COUP D'OEIL

Total des dépenses par politique publique (hors Ressources Humaines et hors emprunt)



36,5 M€
de dépenses
d'investissement

32 M€
de dépenses de
fonctionnement

1,3 M€
de subventions pour les écoles de musique,
la petite enfance, le tourisme et la culture

13 %
taux d'épargne
brute

2,75 ans
de capacité de
désendettement

ZOOM SUR 6 PROJETS



Création de liaisons douces

Objectif : Développer les circulations douces et alternatives à la voiture individuelle
Coût global : 13 M€



Construction d'un centre technique pour les équipes techniques de proximité à Saint-Georges-sur-Loire

Objectif : Améliorer les conditions de travail des agents en charge des services d'entretiens techniques
Coût global : 2,4 M€



Constitution d'un schéma directeur pour la gestion des eaux pluviales

Objectif : Améliorer la gestion des eaux pluviales sur le territoire
Coût global : 1 M€



Achèvement de la station d'épuration de Juigné-sur-Loire et création d'une station d'épuration aux Alleuds

Objectif : Réduire les rejets polluants dans l'environnement et permettre le développement des communes
Coût global : 4,5 M€



Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité

Objectif : Acquérir de la connaissance sur la biodiversité du territoire pour assurer sa préservation
Coût global : 300 K€



Réalisation d'une halte-garderie à Val du Layon

Objectif : Accroître le nombre de places d'accueil pour répondre aux besoins des familles du territoire
Coût global : 400 K€



DANS LES COULISSES DU SERVICE GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Début 2023, la Communauté de communes Loire Layon Aubance a créé un service dédié à la gestion des risques naturels et technologiques présents sur son territoire. Son responsable, Fabrice Martin, revient sur ses principales missions et actions.

La première chose à faire, en matière de prévention et de gestion des risques, est de connaître les aléas auxquels le territoire est confronté. Cela semble une question de bon sens, mais les risques changent au fil du temps, selon l'évolution des aménagements, des activités humaines et du climat.

Un diagnostic pour identifier les risques

La CCLLA a lancé dès sa création en 2017 un diagnostic de territoire au travers duquel elle a pu identifier précisément tous les risques auxquels elle pouvait être exposée. Sept thématiques ont été retenues : inondations, glissements de terrain, feux de forêt, retrait et gonflement d'argile, tempêtes, sismicité. À cela s'ajoutent les risques miniers et industriels, liés à l'activité humaine. Une cartographie a été dessinée, avec une analyse commune par commune.

L'impact du changement climatique

Dans son rapport publié en 2023 et présenté aux habitants en octobre dernier, le GIEC des Pays de la Loire s'est intéressé aux conséquences du changement climatique sur notre territoire. Il faut s'attendre notamment à une élévation globale des

températures, une concentration des précipitations sur quelques mois en hiver et des périodes sèches plus longues. Ces évolutions vont accentuer certains risques, notamment les possibilités de crues et de départs de feux. Elles posent aussi la question de la sécurisation de l'approvisionnement des habitants en eau potable.

Aménager pour réduire les risques

Une fois les risques identifiés, le premier échelon de lutte consiste à aménager le territoire de façon à limiter leur survenance et à amoindrir leurs impacts. Cela se concrétise à travers le Plan d'aménagement territorial, qui intègre progressivement différentes mesures de prévention : ruissellement à la parcelle pour que les eaux de pluie s'infiltrent sur place plutôt que d'aller gonfler les cours d'eau, création d'îlots de fraîcheur arborés et sans asphalte dans les centres-villes...

UN OUTIL AU SERVICE DES COMMUNES

« Le maire reste responsable du déclenchement et de la gestion des opérations, précise Fabrice Martin. Mais grâce au PICS*, tout est anticipé et préparé, et il est facile d'organiser les moyens nécessaires. Par exemple, s'il faut envoyer sur une commune des agents techniques en renfort, depuis un autre secteur. La CCLLA peut coordonner ses ressources avec beaucoup de réactivité et de souplesse, deux maîtres-mots en gestion de crise, car elle a mutualisé l'ensemble de ses personnels techniques. D'autres territoires nous envient cette singularité ! »

Le PICS définit aussi les procédures et les moyens pour assurer la continuité des compétences intercommunales comme la protection des cours d'eau (GEMAPI), la distribution d'eau potable, la voirie, l'assainissement, la petite enfance, etc.

Chargé de l'élaboration du PICS en lien avec les différents acteurs du territoire, la Communauté de communes vise une finalisation en 2025 afin de consacrer l'année 2026 aux tests fonctionnels, pour une mise en œuvre fin 2026.

*PICS : Le plan intercommunal de sauvegarde (PICS) est un outil facilitant les liens entre la prévention des risques et la gestion de crise.



« Le PICS : Anticiper, Coordonner, Mutualiser. Un outil essentiel pour les communes dans la gestion efficace des situations d'urgence. »

SE PRÉPARER À (RÉ) AGIR EN CAS DE CRISE

Il faut aussi savoir comment s'organiser en cas de crise. C'est l'objectif du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), document de référence qui doit permettre à tous les acteurs du territoire d'agir de façon efficace et adaptée si un événement survient. Il ne se substitue pas au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) que chaque commune possède et met à jour régulièrement, mais il donne une vision d'ensemble des moyens techniques, humains et organisationnels disponibles à l'échelle du territoire afin de coordonner et mutualiser les moyens communaux de façon cohérente, et ajouter des moyens intercommunaux si nécessaire.

UN CAS CONCRET : LE MASSIF FORESTIER DE BEAULIEU-SUR-LAYON

À la suite des incendies de l'été 2022, un travail a été initié par les communes de Beaulieu-sur-Layon, Bellevigne-en-Layon et Mozé-sur-Louet, avec l'appui de la CCLLA, pour s'organiser de façon optimale en cas de nouveau départ de feu. Objectifs : identifier et entretenir les voiries, rouvrir si besoin des voies d'accès pour les véhicules



de lutte contre l'incendie, identifier les points d'eau, les habitations, sensibiliser les riverains, agriculteurs et propriétaires fonciers... mais aussi anticiper l'accueil des secours et le relogement des personnes évacuées. « L'objectif, indique Fabrice Martin, est de formaliser tout cela sur une cartographie commune, à l'image du plan d'intervention d'urgence qui existe déjà pour les établissements recevant du public. »





CHAUDEFONDS-SUR-LAYON REÇOIT LA FLAMME OLYMPIQUE ! LE 28 MAI A 12H20

Lors de son périple de 68 jours à travers la France, depuis son débarquement à Marseille en provenance d'Athènes jusqu'à son arrivée à Paris, la Flamme Olympique traversera 400 villes-étapes choisies par le Comité d'organisation des jeux Olympiques. Le 28 mai prochain, Chaudefonds-sur-Layon sera l'une des sept villes-étapes en Maine-et-Loire. Yves Berland, maire de la commune, nous raconte.

Pourquoi Chaudefonds-sur-Layon ?

Sans doute parce que ce village incarne les caractéristiques typiques du Layon avec ses coteaux, ses vignes, ses moulins, son cadre remarquable (un tiers de l'espace communal est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco), mais aussi sa qualité d'accueil. Cependant la commune représentera bien sûr l'ensemble du territoire auquel elle appartient !

C'est un événement d'une ampleur inédite...

Oui, c'est absolument exceptionnel ! Les Jeux Olympiques d'été n'avaient pas eu lieu en France depuis 100 ans, donc le passage de la Flamme ne se reproduira pas de sitôt ! C'est une chance extraordinaire de pouvoir nous associer à cette célébration universelle et fédératrice des valeurs du sport, dont la portée médiatique mondiale nous offre un éclairage unique.

C'est aussi un défi en termes d'organisation ?

Oui, cela nécessite un énorme travail préparatoire, en particulier sur la sécurité et la circulation. Un périmètre fermé sera exclusivement réservé aux piétons, avec des parcours balisés. Plusieurs parkings sont prévus aux différents accès du village. Il faut aussi embellir le bourg, installer des points de restauration, des postes de secours, des toilettes... c'est un challenge pour une petite commune comme la nôtre, mais nous sommes très efficacement aidés par la Communauté de communes Loire Layon Aubance. Tout est mis en œuvre pour que la fête soit réussie et qu'un maximum de spectateurs puissent voir passer la Flamme.

Quel sera le parcours de la Flamme sur la commune ?

Le départ se fera dans les coteaux, dans les vignes du Domaine des Hauts Perrays, avec une jolie vue sur les

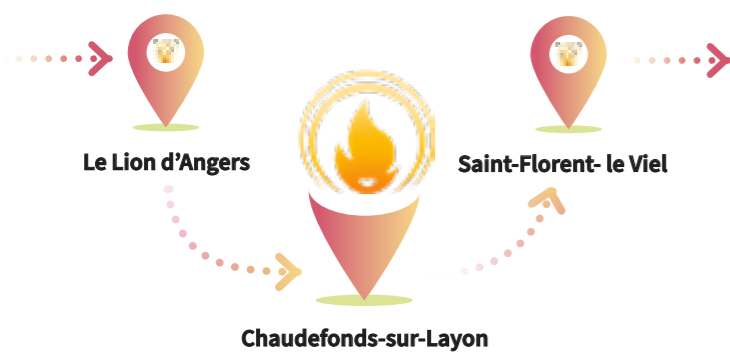
moulins d'Ardenay de l'autre côté du Layon. Puis le circuit traversera le bourg pour arriver Impasse de la Carrière où seront installées une scène et de nombreuses animations autour du sport ou des atouts locaux comme le vignoble, le canoë, la randonnée, etc. Le parcours se fera sur un peu plus d'un kilomètre, avec un changement de porteur tous les 200 mètres.

Ces porteurs seront-ils des habitants de la commune ?

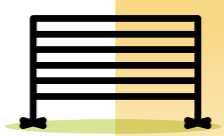
Malheureusement je ne pense pas, malgré les propositions faites par la commune.

Christelle Bourreau, agent communautaire, a été retenue mais sans certitude de remplir ce rôle de porteur de la Flamme sur le parcours de Chaudefonds-sur-Layon.

Horaires, plans et renseignements sur demande auprès de la mairie de Chaudefonds-sur-Layon.



PRENEZ VOS DISPOSITIONS !



Le 28 mai de 9h à 18h environ, il ne sera pas possible d'entrer ou de sortir du centre-bourg avec un véhicule. Le périmètre sera entièrement bloqué et sécurisé. Pensez donc à anticiper votre stationnement en conséquence.

('Agenda)!

VOYAGE AU BOUT DE L'ENNUI
CIE LAMENTO
Théâtre & danse
12 avril à 20h30 au Pôle Culturel de Faye d'Anjou

ATELIER CRÉATIF BY NIGHT
AVEC GABY BAZIN
25 avril
De 10h à 12h à la bibliothèque de Chaudefonds-sur-Layon
De 14h à 16h à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés

26 avril
De 10h à 12h à la bibliothèque de Beaulieu-sur-Layon
De 14h à 16h à la bibliothèque de Faye-d'Anjou (Bellevigne-en-Layon)

SPECTACLE « TRAIT À LA LIGNE »
CIE VENT VIF
3 mai de 10h à 10h45
à la bibliothèque de Thouarcé (Bellevigne-en-Layon)
15 mai de 10h à 10h45
à la bibliothèque de Vauchrétien (Brissac-Loire-Aubance)

RENCONTRES ARTISTIQUES
FIL ARTISTIQUE PAYSAGER
16 mai à 18h30 à Blaison-Gohier, rencontre avec L'École d'art et Design d'Angers
15 juin à 11h00 à Saint-Aubin-de-Luigné, rencontre avec Sylvie de Meurville (Belvédère du Layon)

ROUQUINE
CONCERT
16 mai à 20h30 au Pôle Culturel de Faye d'Anjou

LA FLAMME OLYMPIQUE TRAVERSE CHAUDEFONDS-SUR-LAYON !

28 mai à 12h20
Horaires, plans et renseignements sur demande auprès de la mairie de Chaudefonds-sur-Layon.

LANCLEMENT DE L'ABIC
8 juin à 10h à Rablay-sur-Layon

VILLAGE D'ARTISTES
SALON D'ÉTÉ « PLACE AUX MÉTIERS D'ART »

27 artisans d'art
15 juin de 14h à 19h,
16 juin de 10h à 18h30 place du Mail, Rablay-sur-Layon

CONCERT DESSINÉ « TON TON CLI MA »
CIE PETIT RAYON MAGIQUE

15 juin de 16h à 17h
Bibliothèque de Saint-Georges-sur-Loire

INAUGURATION DE L'ÉDITION 2024 DU FIL ARTISTIQUE PAYSAGER

23 juin à 11h00
Saint-Rémy-la-Varenne, en présence de l'artiste Vincent Mauger

RÉPONSES MOTS CROISÉS
A B C D E F G H I J K L
1 E S P E C E S A F I N
2 R I C H E S S E A L I
3 A S O L E P O U L E
4 B A N E R I E N E F
5 L A I T I R E N E A L
6 E S E I N S A L G O
7 S E E V E R T O G O
8 T O R E L U D E R E
9 C I T O Y E N R E C
10 H O P L I E E A R T
11 I L A S E T A R T
12 C A R T O G R A P H I E
Ensemble, construisons son atlas
B I O D I V E R S I T É

Dans VOS yeux !

Postez vos photos sur Instagram
#lladansvosyeux ou envoyez les à l'adresse
communication@loirelayonaubance.fr pour
être mis à l'honneur sur les réseaux et dans
le prochain magazine !

BRAVO !

à **Dimitri Bidet**, habitant de
Saint-Lambert-du-Lattay.
Pour en savoir plus sur cette
prise de vue, rendez-vous
sur la page Instagram
Loire Layon Aubance !



«Levé de soleil hivernal sur la Loire Chalonnaise, à Saint-Vincent.» © Dimitri Bidet

L'harmonie
en mouvement

VOS SERVICES EN UN CLIN D'OEIL

SIÈGE SOCIAL

1 rue Adrien Meslier
49170 Saint-Georges-sur-Loire Cedex

02 41 74 93 74

contact@loirelayonaubance.fr

www.loire-layon-aubance.fr

Facebook @ **Loire Layon Aubance**

Instagram # **Loire Layon Aubance**

OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

le Vendredi de 9h à 12h30

(les services sont joignables par téléphone et mail l'après-midi)

ACCUEILS DES SERVICES DÉCENTRÉS

> **Services à la population** : Bellevigne-en-Layon

2 rue Jacques du Bellay / Thouarcé

02 41 54 02 68 - accueil.ddev@loirelayonaubance.fr

> **Services techniques** : Les Garennes-sur-Loire

Parc d'activités de Lanserre

15 rue de la Fuye / Juigné-sur-Loire

02 41 57 64 60 - accueil.dst@loirelayonaubance.fr

> **Assainissement** : Brissac Loire Aubance

217 chemin de la Gonorderie / Brissac-Quincé

02 41 44 64 95 - assainissement@loirelayonaubance.fr